

# Le Franc-Montagnard

JOURNAL DES FRANCHES-MONTAGNES, PARRAISANT À SAIGNELÉGIER LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI

## Les éoliennes devront faire face à des vents contraires des plus tempétueux

Plus de 300 personnes motivées ont participé à la naissance de l'ASPFM à Saignelégier

«Nous attendons au moins 150 participants pour la soirée constitutive de l'Association pour la Sauvegarde des Paysages des Franches-Montagnes et régions limitrophes (ASPFM & RL)» souhaitait Jean-Daniel Tschan, un des initiateurs du mouvement antiéolien, avant la tenue de cette séance, jeudi à Saignelégier. Le citoyen du Peu-Péquignot aura été comblé puisque plus du double aura fait le déplacement et adhéré à l'association dont il conduira les destinées.

«Nous savons pourquoi nous nous unissons et nous combattons. Tout sera mis en œuvre pour répondre à la gangrène qui menace l'Arc jurassien, de la Givrine à Bâle-Campagne. Si les projets envisagés se réalisaient il y en aurait partout dans les Franches-Montagnes. En Suisse, on est naïf, on s'est fait avoir et ici on est des cobayes. Notre objectif sera la protection et la sauvegarde de

nos paysages. Notre combat est celui du cœur contre le fric» lancera Daniel Tschan, ému et fier de s'exprimer devant une telle assistance. Imagé, ironique aussi, mais surtout émotionnel et déterminé, le ton de cette soirée a permis de mesurer la montée en puissance de cette lutte antiéolienne désormais organisée et structurée (voir encadré), sous la bannière «librevent».

### Un article constitutionnel à respecter

Plusieurs témoignages ont été ponctués d'applaudissements nourris. A l'instar de l'intervention de Pascale Hoffmeyer, de Saint-Brais. Véritable pionnière et égérie de cette lutte, elle s'est dite soulagée de voir la résistance se regrouper, s'organiser. «L'implantation des éoliennes, c'est comme un jeu de stratégies, on en met une ici, une autre là, sans se préoccuper des



conséquences. C'est un jeu d'argent, de pouvoir, les règles du jeu sont truquées et cela fait souffrir des familles, des riverains. Le Jura est menacé dans son entier et nous devons mettre la même force pour le défendre que celle qui est mise pour le détruire. Nous devons être prêts pour le bras de fer, car en face ça ne rigole pas».

Jean-Marc Baume, du Noirmont, comme d'autres en appellera aux politiciens. «L'article 45 de la Constitution jurassienne doit être respecté» lancera-t-il. Celui-ci précise que «l'Etat et les communes protègent l'homme et son milieu naturel contre les nuisances; ils combattent en particulier la pollution de l'air, du sol, de l'eau, ainsi que le bruit. Ils sauvegardent la beauté et l'originalité des paysages, de même

que le patrimoine naturel et architectural».

Les statuts ont été présentés par Frédéric Büchler, Le Noirmont. Œuvrer pour la sauvegarde et la défense des paysages des Franches-Montagnes et des régions limitrophes du Jura et du Jura bernois, informer sur les projets qui dénaturent le paysage et s'y opposer, défendre la qualité de vie des habitants et des régions concernées en constituent les buts.

Pour ce faire, l'ASPFM s'opposera tout d'abord à toute implantation de nouvelles éoliennes industrielles, se battra pour l'arrêt nocturne de celles existantes et tentera aussi d'arriver à leur démantèlement, «ce qui sera on le sait ardu». Le président ne manquera pas de répéter que les éoliennes dans notre région c'est tout à la fois inopportun, inapproprié et impopulaire! Le plan d'actions s'attachera aussi à revoir les PAL (Plan d'aménagement local), à demander un moratoire de dix ans pour les nouveaux projets et à s'intéresser de près au plan directeur cantonal.

Afin de pouvoir mener à bien ses travaux, l'ASPFM aura bien sûr besoin de fonds. Les cotisations permettront d'aller un bout. Elles ont été fixées à 30 francs, 50 francs pour les couples et 200 francs pour les sociétés et autres. Cela ne suffira pas et les responsables lancent un appel à la générosité de la population. Présent jeudi, l'artiste Sylvère Rebetez offrira une de ses œuvres

Le combat du cœur contre le fric est lancé! (pha)

### Un comité et des commissions

Elu par l'assemblée, l'exécutif de l'ASPFM se compose de Jean-Daniel Tschan, président; Karine Froidevaux, secrétaire; Jean-Marc Baume, responsable de la commission financière; Raymond Béguelin, resp. comm. technique; Frédéric Büchler et Heiner Baumgartner, resp. comm. politique et juridique; Pascale Hoffmeyer et Philippe Queloz, resp. communications. Durant la séance, plusieurs personnes ont adhéré à l'une ou l'autre des commissions, dont les députés Hervé Eray, Edgar Sauser, Bernard Varin et Viviane Keller-Cuenat. Les personnes désirant intégrer et soutenir d'une manière ou d'une autre l'association antiéolienne peuvent s'adresser à Librevent, Le Peu-Péquignot 20, 2340 Le Noirmont, courriel: collectif.fm@gmail.com. (pha)